

RELEVE DE DECISIONS

CA du 19 Mai 2008

restreint aux enseignants-chercheurs de rang professeur et maître de conférence

Patrick Capolsini

Document n'ayant aucun caractère officiel et n'engageant que son auteur

Notes prises en séance

Représentants MCF : P. Capolsini, B. Poirine, S. Richaud, N. Schmitt

Représentants PR : M. Debene, JM Goursaud, L. Peltzer (procuration Montet), B. Saura

• POINT UNIQUE Nomination à la hors classe des MCF sur contingent local

- Un seul poste à la voie locale
- Pour mémoire : le dernier HC pour l'établissement datait de deux ans et avait été attribué à B. Gille
- Candidature possible à la voie nationale (CNU) et/ou locale (établissement) **ou** spécifique (MCF ayant exercé des fonctions de Vice-président par exemple)
- 13 collègues «promouvables» (échelon 7 de la classe normale + 5 ans dans le corps des MCF), tous ont été prévenus par courrier individuel
- Rappel de la grille des indices (changement de classe → passage à l'indice immédiatement supérieur ou égal) :

Classe	Echelon	Durée	Indice majoré
normale	1er	2 ans	454
	2e	2 ans 10 mois	511
	3e	2 ans 10 mois	564
	4e	2 ans 10 mois	623
	5e	2 ans 10 mois	673
	6e	3 ans 6 mois	719
	7e	2 ans 10 mois	749
	8e	2 ans 10 mois	783
	9e		821
Hors-classe	1er	1 an	658
	2e	1 an	696
	3e	1 an	734
	4e	1 an	776

	5e	5 ans	821
	6e	1 an par chevron	A (1)
			A (2)
			A (3)

- 6 candidatures déposées :
 - G. Bourgeois : Maths, échelon 9
 - A. Moyrand : Droit, échelon 9
 - J. Munoz : Espagnol, échelon 7
 - C. Perez : Histoire, échelon 9
 - YL Sage : Droit, échelon 9
 - L. Tumahai : Espagnol, échelon 7
- 3 des 6 ci-dessus ont déposé des demandes au niveau CNU mais aucun n'a été retenu.

Tous les membres du CA ont consulté les dossiers auprès de la DRH.

- Quels sont les éléments à retenir ? Le CNU retient prioritairement les activités de recherche, il semblerait donc relativement raisonnable de prendre aussi en compte les activités pédagogiques et administratives au niveau de l'établissement.
- Les dossiers sont difficiles à lire par des non spécialistes, il pourrait être intéressant d'avoir un format de dossier plus ou moins harmonisé afin de faciliter la lecture par les collègues.
- Passage en revue des six dossiers

Les résultats des sections CNU étant connus, il est décidé de ne pas établir de classement mais de ne proposer qu'un seul nom.

Passage au **vote à bulletin secret, Christine Perez est retenue.**